



CONSEIL MUNICIPAL
19 DÉCEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-470

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 12 décembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Monsieur Charles IFSSAH, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Frédéric GOURIER, Frédéric GUILLAUMON, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à André BONET, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Edouard GEBHART, ayant donné pouvoir à Michèle RICCI, Marie BACH, ayant donné pouvoir à Pierre PARRAT, Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Patricia FOURQUET, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Charles IFSSAH, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Philippe CAPSIE, Christine GAVALDA-MOULENAT, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Bruno NOUGAYREDE, ayant donné pouvoir à Chantal GOMBERT, Laurence MARTIN, ayant donné pouvoir à Yves GUIZARD, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

ABSENT(S) : Mme Joëlle ANGLADE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

=====
Dénomination de la future Maison des Associations de Las Cobas en "Maison des Associations Martin Vivès"

M. André BONET expose :

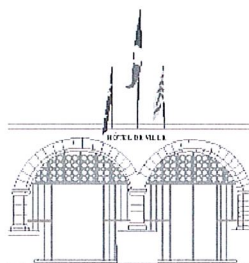
Mes chers collègues,

La Commission des Hommages Publics du 18 octobre 2023 a proposé de dénommer la future Maison des Associations de Las Cobas : Maison des Associations Martin Vivès.

Cela rend hommage à Martin Vivès, peintre roussillonnais, résistant et conservateur du musée des Beaux-Arts de Perpignan, né à Prades le 25 mai 1905.

Élève de José Morell Macia en 1921 à Perpignan, il entre ensuite à l'école de la Llotja de Barcelone en 1922, puis à l'école Gauthier de Bordeaux en 1923.

Il sera influencé par la peinture cézannienne, héritage qu'il affirme avec humilité « Cézanne mon maître, j'ai ignoré pendant longtemps que je cherchais ce qu'il a trouvé ».



Sa propre peinture est marquée par une touche en aplats vifs, colorés, denses. Il fut l'ami d'Antoni Clavé, a régulièrement rencontré Raoul Dufy et a été l'une des rares personnalités à assister à l'enterrement d'Aristide Maillol.

Peintre sans concession, il est resté hors des modes, il a refusé de se plier au goût du marché parisien et donc de « faire carrière à Paris » mais sa peinture connaît rapidement un fort succès.

Profondément attaché à la terre catalane, il en a peint les paysages, les scènes de la vie quotidienne, les traditions. L'œuvre de Martin Vivès est marquée par une double identité : « J'aime, j'ai aimé et j'aimerai toujours quelques très grands peintres, je ne les ai jamais copiés et personne ne me copiera jamais parce que, quoique français, je n'ai à aucun moment renié mon esprit foncièrement catalan ».

D'ailleurs, le critique Rafaël Benet relevait aussi cette dualité lors d'une exposition à la Sala Parés à Barcelone : « En résumé, la peinture de Martin Vivès tend à la création d'un style personnel, fuyant la fougue trop spectaculaire et tous les périls banals de la génialité. La culture française a donné le ton à l'artiste mais dans l'équilibre et la logique bat le sang ibérique. La biologie, impossible à nier, enflamme de façon romantique la logique et semble faire vaciller la normalité. Ce catalan de France peint avec audace. »

Cependant, loin d'être un peintre régionaliste Martin Vivès a toujours souligné la dimension universelle de la peinture : « Je ne me soucie pas du ton local, seule compte pour moi la valeur picturale ».

Il devint le conservateur du musée des Beaux-Arts de Perpignan de 1944 à 1968.

Martin Vivès est décédé le 25 décembre 1991, à l'âge de 86 ans.

Le conseil municipal décide :

- 1) De dénommer la future Maison des Associations de Las Cobas : Maison des Associations Martin Vivès,
- 2) D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes utiles en la matière.

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

54 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20231219-J82104-DE-J-J

Accusé reçu le : 29 DEC. 2023

Affiché le : 29 DEC. 2023

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué

